

LES JEUNES DIOLA FACE A L'EXODE RURAL

Marie-Christine CORMIER

Géographe ORSTOM, C.R.O.D.T. (Dakar)

RÉSUMÉ

En Casamance, filles et garçons, très jeunes, migrent pendant la saison sèche en ville. Cet article décrit les différentes occupations de ces jeunes migrants urbains et leur nouveau cadre de vie.

Au-delà des difficultés économiques rurales, ces migrations, qui tendent à devenir définitives, témoignent des mutations dans les mentalités. L'article s'interroge sur les possibilités de retenir les jeunes sur place en développant des alternatives économiques à la riziculture et souligne l'importance des encadrements traditionnels villageois.

MOTS-CLÉS : Migration saisonnière — Exode rural — Alternatives économiques — Encadrements villageois — Urbanisation.

ABSTRACT

THE MIGRATION OF THE YOUNG DIOLA PEOPLE

In Casamance, the very young female and male population migrate towards the town during the warm season. This paper describes the different jobs found by these young urban migrants and their new way of life.

Apart from the rural economic difficulties, these migrations which tend to become final give evidence of the changes observed in the mentalities. This paper explores the economic activities likely to replace rice growing in order to keep the young in the village and it emphasizes how it is significant to preserve the traditional country structures.

KEY WORDS : Seasonal migration — Rural exodus — Alternative economic activities — Country structures — Urbanization.

Introduction

La Casamance, région la plus méridionale du Sénégal, est peuplée dans sa partie estuarienne par les *Diola*, population de riziculteurs, fortement attachés à leur terroir.

L'exode rural se traduit non seulement par le départ massif des jeunes en ville mais aussi par leur sénégalisation. Cette forme de migration en ville n'est pas inéluctable : la Casamance, contrairement aux autres régions sahéliennes du Sénégal, offre des solutions variées pour retenir les jeunes sur place. La pêche, le maraîchage, les plantations d'arbres fruitiers, le tourisme sont toutes des activités lucratives en plein essor.

Pourtant, l'aspect *initiatique du voyage* semble l'emporter sur les aspects économiques. Malgré le chômage, les difficultés d'existence, les dérives en ville, malgré la pression sociale des aînés, les jeunes, plus nombreux chaque année, migrent en ville.

Différents discours sont tenus sur l'exode rural. Ces migrations menacent-elles réellement les structures traditionnelles de la Société Diola ?

Place des jeunes Diolas dans la société

ENFANTS JUSQU'À 10-12 ANS SEULEMENT

Grâce à la création de nombreuses écoles privées villageoises par les missions catholiques, la Basse Casamance a le plus fort taux de scolarisation du Sénégal, après le Cap-Vert (Dakar). Tous les enfants sont scolarisés, au moins jusqu'au CM2 et au Certificat.

Ceux qui réussissent le concours d'entrée en 6^e doivent aller à l'école à Ziguinchor ou à Dakar. Ainsi, jusqu'à l'âge de 12 ans, les enfants restent au village, entretenant la maison de leurs parents, tandis que ces derniers sont aux champs (culture



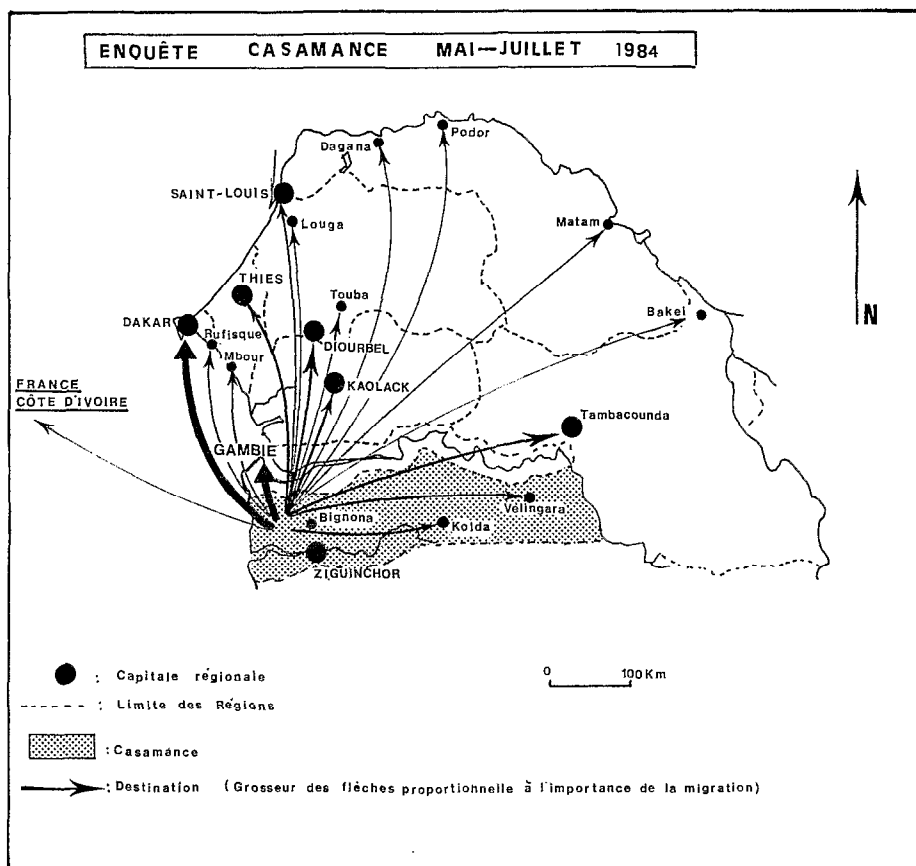
- - Groupes de la première génération (Decembre 1980 Mai 1983).
- - Groupes de la première génération disparus.
- △ - Groupes de la seconde génération. (Janvier 1984 Nov 1984)



BLOUF : Nom de pays.

⊙ : Chef lieu de département.

CARTE 1. — Implantation des groupes de pêcheurs du projet CARITAS en Basse-Casamance
(Enquêtes : M. C. CORMIER, Casamance, 1984).



CARTE 2. — Destination des jeunes migrants Diola

du riz en saison des pluies, récolte du vin de palme ou divers autres travaux en saison sèche).

PRÉCOCE INSERTION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Les jeunes qui migrent en ville pour poursuivre leur scolarité, sont minoritaires. Ils s'inscrivent souvent en cours du soir au programme allégé, redoublent plusieurs fois la même classe, ce qui les oblige à déclarer un âge officiel nettement inférieur (jusqu'à 7 ans!) à leur âge réel.

Les garçons peuvent suivre en ville un enseignement technique, s'initier à divers petits métiers (mécanicien, charpentier, maçon). Les postes de fonctionnaire dans l'armée ou la police attirent la majorité des Diola. Depuis quelques années, des organismes de soutien publics ou caritatifs s'efforcent de développer dans les villages des activités susceptibles de retenir les jeunes sur place.

La pêche notamment suscite de multiples projets : CARITAS, le secours catholique américain, encadre depuis la fin de 1980, 35 groupes de pêcheurs répartis dans toute la Basse Casamance. Chaque groupe doit s'équiper d'une bonne pirogue motorisable. CARITAS se charge de la fourniture à crédit du matériel détaxé (filet, cordage, bobine, flotteur, moteur). Le matériel est remboursable en 18 mensualités. Fournir du travail pendant la saison morte agricole, freiner l'exode rural des jeunes, accroître les revenus, améliorer l'alimentation diola à base de riz blanc sont les principaux objectifs. Le bilan est inégal. A Affiniam (carte 1), l'ouverture d'un chantier de construction d'un barrage anti-sel a détourné les jeunes diola de la pêche : un manœuvre gagne 7 410 F CFA par semaine (1) ; 37 emplois ont ainsi été fournis à des hommes d'Affiniam. Dans d'autres villages, le matériel a été confisqué faute du versement régulier des traites : à Badiat, à Hilol,

(1) Le kilo de riz vaut 130 F CFA.

à Itou, les Diola ont maintenu leurs habitudes, préférant à la pêche la récolte du vin de palme. En saison des pluies, les lourds travaux agricoles retiennent au village tous les hommes. Les quelques poissons pêchés la nuit ou durant les heures creuses sont destinés à la consommation familiale, non à la vente. Les pêcheurs ont du mal à payer leurs mensualités d'août à octobre.

Au total, 14 groupes ont disparu (carte 1); en 1984, 14 nouveaux groupes ont été constitués. De nombreux groupes de la 1^{re} génération ont achevé de rembourser leur matériel et travaillent désormais à leur propre compte, ce qui montre finalement le dynamisme de cette activité.

Pour les *filles* diola, les possibilités d'emploi sont plus limitées. En fait, toutes, dès l'âge de 10-12 ans jusqu'à leur mariage, travaillent en saison sèche en ville comme bonnes. Leurs destinations privilégiées est Dakar puis la Gambie (carte 2). Cette migration saisonnière est un phénomène majeur en Casamance.

Toutes descendent au village aux environs du 15 août par le bateau « Le Casamance Express » ou les cars rapides; leur arrivée est annoncée et attendue au village, qui, subitement pendant deux mois, est animé de leur présence. Après les travaux de repiquage, la fin des « vacances », le retour de congé des employeurs, les filles remontent en ville début octobre.

LES FILLES DIOLA EN VILLE : DES « BONNES »

Les conditions de vie des filles diola en ville sont précaires. Leur *salaire* varie selon leur âge, leur employeur, leur catégorie et leur temps de travail. Les plus jeunes s'occupent du foyer des parents qui les hébergent, gardent leurs enfants ou ceux d'étrangers; elles reçoivent au maximum 4 000 F CFA. Les autres, apte à entretenir une maison, gagnent 12 000 à 17 000 F CFA chez les Africains, 20 000 à 45 000 F CFA chez les Européens, sans compter la prime de transport. Le coût des loyers en ville, l'instabilité de l'emploi, la charge des parents, les multiples cotisations ne leur permettent guère de mettre l'argent de côté. Comme elles le déclarent elles-mêmes, ce sont les filles qui travaillent qui ont des problèmes d'argent : plus elles gagnent, plus elles ont des parents à leur charge.

Les filles du même village s'arrangent pour supporter en commun les frais de leur installation. La plupart sont hébergées chez des parents. On les trouve particulièrement nombreuses à Fass, un des plus grands bidonvilles de Dakar, au centre de la Médina.

LA VIE À FASS

Les vastes et solides maisons diola aux épais murs de banco, au toit de chaume, aux multiples enclos (douche, greniers, jardin, bétail, etc.) entourés d'arbres, offrent un cadre de vie bien différent de celui de Fass (fig. 1 et photo 1). Autour d'une cour cimentée ou en sable, se disposent les différentes pièces de la parcelle. Les murs sont en bois ou en parpaing. Les toits sont en tôles ou en matériaux de récupération. L'électricité est rare, l'eau courante inexistante, les conditions d'hygiène déficientes : les douches sont souvent inutilisables. La densité d'occupation est surtout frappante (1).

A *Fass Delorme* par exemple, les sept chambres d'une parcelle sont occupées par 39 personnes. On compte en moyenne plus de 5 personnes par chambre ou 4 m² bâtis par personne. La plupart sont de jeunes migrants casamançais (Diola, Manjak, Socé).

A part 5 enfants en bas-âge, tous les ressortissants diola de cette parcelle sont des femmes. Elles se répartissent entre 3 chambres :

— Une chambre est louée 5 500 F CFA par mois collectivement par 9 filles diola, célibataires, parentes ou amies originaires du même village (Diouloulou); toutes sont bonnes à tout faire à Amitié ou Colobane, quartiers proches de Fass. Elles ont entre 13 et 20 ans.

— une chambre est occupée par 3 enfants en bas-âge, 2 petites filles qui s'occupent du « foyer » et 6 jeunes filles. Ces dernières supportent en commun le loyer de 3 500 F CFA/mois. Elles travaillent aussi comme bonnes. Trois d'entre elles sont filles-mères.

— Une chambre louée 5 000 F CFA/mois abrite une femme, commerçante en huile de palme, et ses deux filles, originaires des Iles Karone. L'une âgée de 23 ans, mariée, a ses deux petites filles avec elle; l'autre âgée de 14 ans est bonne.

Ces logements exigus, véritables dortoirs pour jeunes filles diola, sont nombreux à Fass. A *Fass Paillote*, la densité d'occupation est encore plus forte. Dans une parcelle composée de baraques, on compte deux chambres occupées par les Diola :

— la première abrite 12 personnes, à savoir un couple avec ses deux enfants de 3 et 1 an et 8 jeunes filles, sœurs ou nièces de leur tuteur.

Le chef de famille loue la chambre 4 000 F CFA/mois. Toutes les femmes sont bonnes; à part l'épouse du chef de famille, toutes sont célibataires, âgées de 8 à 16 ans, migrantes saisonnières, originaires

(1) Cf. Enquêtes G. SALEM, 1983, Programme « Urbanisation et Santé dans les Villes du Tiers monde : Exemple de Dakar-Pikine ».

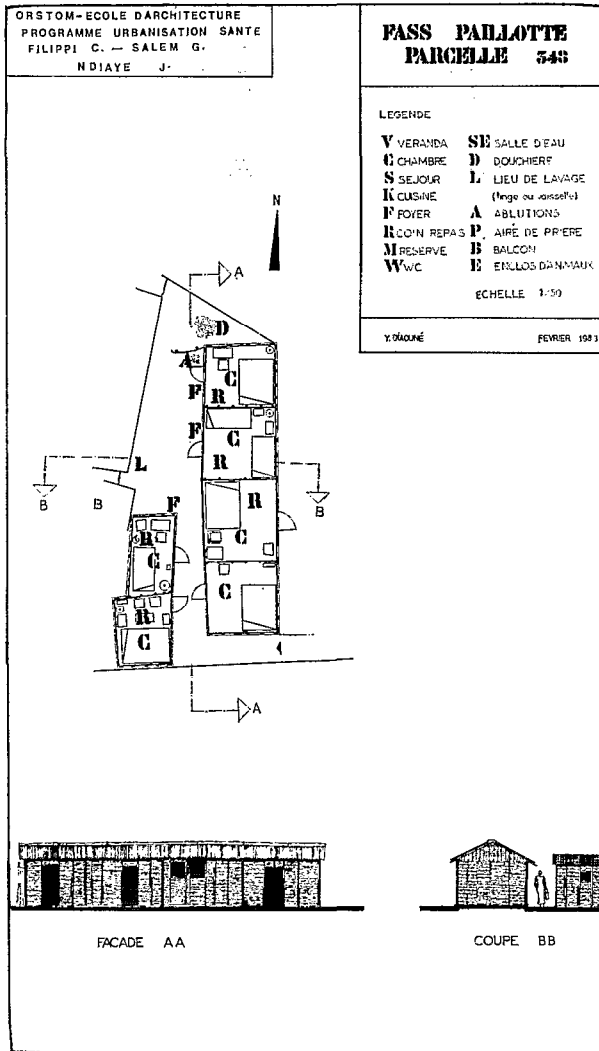


FIG. 1. — Une parcelle à Fass



PHOTO 1. — Une concession dans un village Diola

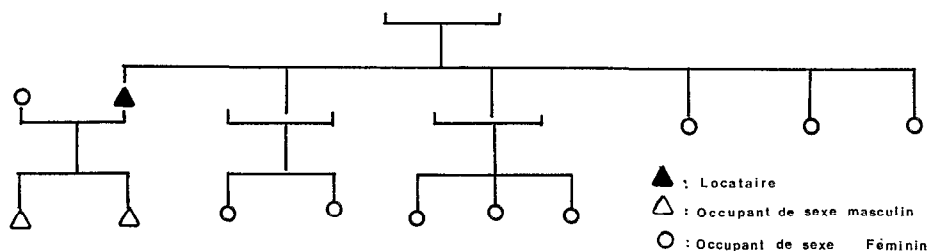


FIG. 2. — Liens entre les occupants de la chambre

de Bignona. La promiscuité, la précocité de l'insertion sur le marché du travail (1) frappent dans cet exemple;

— la seconde chambre diola louée 5 000 F CFA/mois abrite 9 membres d'une même famille : le père avec ses 3 sœurs, la mère avec ses 2 sœurs et leur bébé de 6 mois. La plus petite sœur âgée de 8 ans entretient le foyer et garde l'enfant. Les autres femmes sont bonnes.

On pourrait multiplier les exemples de ces jeunes filles célibataires migrantes saisonnières. Toutes aspirent à se marier en ville; beaucoup reviennent célibataires... et avec un enfant au village.

Maintien d'une forte emprise villageoise

Le maintien des structures traditionnelles en ville est très variable selon le village d'origine des migrants.

Dans certains villages du *Bandial*, du Kasa, des Iles, pays (2) demeurés les plus traditionnels, fortement marqués par l'animisme, l'emprise villageoise est encore forte. Là, les filles doivent se marier au village. Tous les migrants reviennent en hivernage pour aider leurs parents aux travaux des rizières, préparer les cérémonies religieuses, organiser des fêtes villageoises. Un compromis heureux s'établit entre les organisations traditionnelles et les nouveautés introduites d'abord avec la scolarisation, ensuite les migrations en ville, les contacts avec les autres populations et les autres modes de vie, la pénétration de l'économie monétaire.

Les jeunes se regroupent par quartier selon leurs générations ou « Flan ». Le retour au village en hivernage est l'occasion de grandes réunions, de danses et de chants traditionnels, de séances de lutte entre quartiers ou entre villages. Les sorties dans un autre village sont précédées de manifesta-

tions : les garçons habillés de leur seul petit pagne, coiffés de plumes montrent leur puissance en dansant au son du tam-tam, du babolon (3) et des flûtes. Les filles les soutiennent en dansant et en frappant le sol avec des bâtons. Tous boivent du vin de palme et du « soum-soum », le gin diola.

Si à Niomoune, dans les Iles Blis-Karone, les garçons ne luttent pas cette année, c'est parce qu'ils préparent la circoncision de 1985 : il est interdit de se battre, de faire couler le moindre sang même celui d'un animal.

La lutte sans frappe est ainsi encore la principale activité sportive de ces villages.

Acculturation ou nouvelle culture

Ailleurs, le football l'emporte. Chaque quartier a son propre club. Les villages se sont aussi dotés de foyer de jeunes où le Samedi soir, les jeunes se réunissent, pour boire de la bière ou du vin rouge, pour danser sur la musique des « appareils », musique moderne sénégalaise, cubaine, cap-verdienne ou américaine... Le smurf et le reggae n'ont cependant pas encore déclassé le « sabakh », le « kumpo » ou autre danse traditionnelle. À côté des « disquettes », équivalentes des « minettes », les filles se parent toujours de leurs tenues en pagnes traditionnelles même si elles varient selon la mode de Dakar. Elles se tressent toujours les cheveux, suivant désormais les modèles de plus en plus sophistiqués importés aussi de Dakar.

Le compromis est manifeste dans les « Asobi » (4) société qui regroupe les jeunes filles du village de la même génération. Ainsi, Caroline fait partie de l'Asobi des 15 à 20 ans d'Elana. La responsable de l'Asobi, élue annuellement, gère la caisse commune. La cotisation mensuelle s'élève à 1 500 F CFA. Ses membres gagnent de l'argent en ville comme bonnes,

(1) Une fille a commencé à travailler comme bonne dès l'âge de 7 ans.

(2) Ouest et Sud de la Casamance.

(3) Sorte de grand tambour.

(4) Asobi signifie uniforme.

au village en louant leurs bras pour les travaux agricoles à savoir le repiquage du riz, le décortiquage des arachides, le transport de la fumure dans les champs; ces travaux se font collectivement et les villageois payent directement la société de travail.

Toutes les jeunes filles de cette Asobi, qui travaillent à Dakar, s'y réunissent chaque mois. Elles cotisent et préparent les fêtes de retour au village. Avant les congés, elles s'achètent toutes les mêmes pagnes et se font faire la même tenue. Cette année, l'Asobi de Caroline a prévu deux tenues pour 2 jours de fête.

L'achat de pagne est un fait récent en liaison avec la scolarisation, la migration en ville, le contact avec les femmes wolof. Avant, les femmes s'associaient aussi par génération, pour des travaux en commun. Comme les hommes encore actuellement, le gain des travaux collectifs était destiné à l'achat de viande (bœuf ou porc), de vin et de riz.

L'organisation de ces générations est assez strict : qui ne participe pas à une sortie, qui ne revient pas au village en hivernage doit payer une amende.

L'établissement de ces contraintes est, au négatif, la preuve que certains jeunes se dégagent progressivement de l'emprise villageoise. L'encadrement villageois est moindre qu'autrefois. Les aînés se plaignent surtout du manque de tenue des filles. Une fille âgée de plus de 20 ans encore célibataire ne peut être sérieuse. De plus en plus, elles se marient, selon leur choix, en ville.

Pour les filles, pour les garçons employés comme fonctionnaires, la migration définitive s'est substituée à la migration saisonnière. Ils ne retournent au village que pour les congés.

Conclusion

Les migrations saisonnières massives des jeunes Diola doivent-elles être considérées comme une étape

vers l'exode rural? En Casamance, on ne voit que ceux qui reviennent. Et les autres? Les enquêtes en ville, à Fass, à Pikine, rendent compte de cette tendance.

Un fait certain est le maintien des liens avec le village : les enfants sont confiés aux grands-parents; on envoie des mandats; on reconstitue le village en ville; les départs dans les pays étrangers sont minoritaires.

Pour freiner l'exode rural, l'encadrement du gouvernement et des associations caritatives est venu renforcer l'encadrement villageois. Différents organismes s'efforcent d'implanter sur place des activités lucratives comme la pêche soutenue par CARITAS (le secours catholique américain) et le GOPEC (Promotion Humaine), le jardinage développé par la PIDAC et la SOMIVAC (société de Mise en Valeur de la Casamance), aidé aussi par l'UNICEF avec le creusement de puits, les dons de brouettes et de moyens de transport pour écouler les produits.

La construction de barrages anti-sel, l'implantation d'hôtels, de campements touristiques villageois intégrés comptent aussi parmi ces efforts.

Mais le développement de ces activités ne risque-t-il pas de précipiter l'abandon des cultures vivrières? Déjà les digues ne sont plus entretenues. Les étendues rizicoles régressent au profit de la mangrove dans les bas-fonds, des cultures de traite sur les plateaux (maïs, arachide...).

Les travaux agricoles au kadyendo, instrument de labour traditionnel, sont durs et on félicite le courage des jeunes qui sont revenus en hivernage aider leurs parents : signe des temps...

Dakar, CRODT, octobre 1984